

Déclaration liminaire CDEN 2nd degré du 24 avril 2020

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN de Haute-Garonne,

Les documents qui nous sont présentés dans le cadre de ce CDEN du 2nd degré nous semblent tout à fait surréalistes eu égard à la période exceptionnelle que nous traversons. En effet, chacun sait que la notion de continuité pédagogique, qui a été imposée à nos enfants par cette longue période de confinement, aura été pour nombre d'entre eux un facteur de déstructuration dans les apprentissages, malgré la bonne volonté des enseignants, et source d'inégalités dans l'accès aux ressources numériques, seuls vecteurs disponibles à la transmission des savoirs.

De ce fait, la rentrée 2020 devra s'effectuer nécessairement avec des moyens supplémentaires pour accompagner une remise à niveau rendue nécessaire par les conséquences de la pandémie sur ces apprentissages.

Or, les orientations de cette rentrée, telles qu'elles apparaissent dans les documents de préparation, nous posaient déjà question avant cette crise sanitaire, et ce notamment sur les points suivants :

- la mise en place de la réforme du lycée, dont nous continuons à dénoncer certaines mesures, continue de produire ses effets en diminuant le taux d'encadrement des lycées généraux et technologiques ;
- les lycées professionnels subissent clairement une baisse de moyens importante que la diminution insignifiante d'effectifs ne peut justifier ;
- les quelques transferts de postes vers le collège ne suffisent absolument pas à compenser l'afflux d'élèves, alors que la sous-dotation chronique des collèges en Haute-Garonne est unanimement dénoncée depuis plusieurs années ;
- les élèves à besoins particuliers sont encore délaissés : certes, la création d'ULIS continue plus ou moins au même rythme, mais les effectifs de ces classes, trop souvent au-delà des douze élèves réglementaires, ne sont toujours pas comptabilisés, contrairement à l'esprit de la loi Blanquer en ce domaine, un des rares aspects sur

lequel la FCPE avait émis un satisfecit. Ceci continue de déstabiliser des classes entières lors de leur inclusion, trop souvent déjà au maximum de capacité des établissements, et au détriment de tous ;

- enfin, l'évolution des moyens dévolus aux SEGPA pose des problèmes dans beaucoup de collèges, et la FCPE a reçu nombre de messages de représentants de parents inquiets des évolutions de dotation dans leur établissement.

En temps normal, ce projet de rentrée hérité du « monde d'avant » n'aurait pas reçu notre entière approbation mais dans la situation actuelle, la FCPE 31 ne peut que constater le manque de moyens prévus pour une rentrée 2020 qui sera exceptionnellement difficile. Aucune inflexion de ce projet ne nous a été présentée pour prendre en compte la situation actuelle, comme si finalement tout reviendrait à la normale après le 11 mai. Le penser est un déni, l'acter par notre vote serait un renoncement.

Par ailleurs, de même que pour le 1^{er} degré, nous demandons officiellement qu'un CDEN extraordinaire puisse se tenir pour le 2nd degré, avant le 11 mai, pour évoquer la reprise annoncée par le gouvernement, reprise qui ne pourrait s'effectuer sereinement qu'après concertation de toutes les parties prenantes du parcours éducatif de nos enfants.

